

## Projet centre aquatique intercommunal à la C.C.B.A.



Le projet de centre aquatique de la CCBA s'est matérialisé cette semaine avec la visite du centre de Malbentre à Pujols, cité médiévale du Lot-et-Garonne.

Il s'agissait pour les élus et les employés de visiter l'équipement et rencontrer les principaux intéressés qui ont créé et font fonctionner le centre depuis 5 ans maintenant.

Le président Serge Baurens accompagné d'une trentaine de participants a ainsi été accueilli par Yannick Lapeyre, DGS de la communauté d'agglomération du grand Villeneuvois, Thierry Brezillon, directeur du centre et Yannick Coilot du cabinet d'études Adoc, concepteur du projet.

«Le but de notre venue ici est de rassurer tout le monde. On ne parle plus de piscine de la même manière qu'il y a 20 ans» soulignait le président. «Il est indispensable pour les enfants de notre territoire qu'ils puissent bénéficier d'un centre aquatique digne de ce nom. Une telle implantation peut aussi attirer de nouveaux habitants. Il n'est pas question de faire un copié-collé de cette installation mais d'échanger sur leur expérience» indiquait le président qui avait, au préalable, visité deux autres centres.

«L'utilisation par exemple d'inox pour le bassin paraît tout à fait judicieuse à plusieurs titres, c'est ce que m'ont confirmé les deux autres centres. Chaudière au bois, au gaz, pasteurisation des eaux de douches, espaces vitrés bien exposés pour des économies d'énergie, local technique de 800 m<sup>2</sup>... chaque poste visité était propice à de nombreuses explications et échanges.

Le centre de Malbentre, de 2 800 m<sup>2</sup> sur 5 ha d'emprise foncière a été ouvert en 2014 sur un territoire de 50000 habitants. Il a été à l'origine de la création de 19 emplois. Avec suffisamment de recul, le directeur a pu guider les élus pour la construction du futur équipement : fonctionnement, installations et activités nautiques, techniques, marketing, profils... Tout a été abordé «Si certains investissements techniques paraissent onéreux à la construction, il y a un retour sur l'investissement à moyen terme. Il faut penser à tous les détails qui au final font la réussite du site. L'expérience du cabinet d'études vous aidera à construire un beau projet viable.» concluait Thierry Brezillon.